

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON  
COMTÉ DE RICHMOND**

Mercredi, le 15 novembre 2023 sous la présidence du maire, Monsieur Adam Rousseau, séance ajournée du Conseil municipal de Saint-François-Xavier-de-Brompton. La réunion débute à 18h00 au sous-sol de l'hôtel de ville. Monsieur le Conseiller Karl Frappier a motivé son absence.

Sont présents Madame la Conseillère : Cheryl Labrie  
Messieurs les Conseillers : Claude Paulin  
Alexandre Roy  
Michel Frappier  
René Lapierre

La directrice générale greffière-trésorière: Jacynthe Bourget  
La greffière-trésorière directrice adjointe : Sylvie Champagne

Le maire ne vote jamais à moins d'être obligé.

Il n'y a aucune personne présente à cette séance.

---

\*\*\* Cette séance du conseil municipal est enregistrée pour les fins de rédaction du procès-verbal.

\*\*\* **RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le Maire, Adam Rousseau souhaite la bienvenue à tous.

\*\*\* **RÉGULARITÉ, CONVOCATION, CONSTAT DE QUORUM**

La régularité de la convocation et le quorum du conseil ayant été constatés par le maire suppléant, la séance est déclarée par ce dernier régulièrement réouverte.

**PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1.0 Ré-ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire;
- 2.0 Régularité, convocation et constat de quorum;
- 3.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 4.0 Acceptation des frais – honoraires professionnels – parc des Pionniers;
- 5.0 Entretien hivernal d'une partie du rang 2 nord;
- 6.0 Vin et fromage du Parc historique de la Poudrière de Windsor;
- 7.0 Moteurs pour 2 portes de garage;
- 8.0 Affaires nouvelles;
- 9.0 Période de questions (15 minutes);
- 10.0 Levée de la séance;
- 11.0 Échange avec les citoyens (10 minutes);

**332-11.2023 3.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Michel Frappier, appuyé par Monsieur le Conseiller Alexandre Roy et adopté à l'unanimité des conseillers que la directrice générale et greffière-trésorière soit exemptée de faire la lecture de l'ordre du jour compte tenu que chacun des membres du conseil a reçu copie du document ;

**ET QUE** l'ordre du jour soit adopté avec le point « Affaires nouvelles » ouvert.

**ADOPTION : 5 POUR**

\*\*\*

Monsieur le Conseiller René Lapierre arrive à 18h02.

**333-11.2023 4.0 ACCEPTATION DES FRAIS – HONORAIRES PROFESSIONNELS PARC DES PIONNIERS**

**CONSIDÉRANT** les termes de la résolution 074-03.2021 donnant un mandat à la Fédération québécoise des municipalités pour les honoraires professionnels du parc des Pionniers ;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a pris connaissance de la facture 7401 en date du 30 juin 2023 de la Fédération québécoise des municipalités et du tableau quant au suivi des honoraires professionnels pour les plans et devis ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude Paulin, appuyé par Madame la Conseillère Cheryl Labrie et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement de la facture 7401 de la Fédération québécoise des municipalités du 30 juin 2023 au montant de 12 175,00\$ excluant les taxes pour des honoraires professionnels ;

**ET QUE** cette dépense soit assumée par le règlement d'emprunt 2022-294 décrétant une dépense et un emprunt de 1 500 000\$ pour le réaménagement du parc des Pionniers.

**ADOPTION : 5 POUR**

**334-11.2023 5.0 ENTRETIEN HIVERNAL D'UNE PARTIE DU RANG 2 NORD**

**CONSIDÉRANT** les termes de la résolution 249-09.2023 informant la ville de Windsor des frais pour l'entretien hivernal d'une partie du rang 2 nord à compter de l'hiver 2023-2024 ;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a pris connaissance du courriel du 06 novembre 2023 du directeur général de la ville de Windsor ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame la Conseillère Cheryl Labrie, appuyée par Monsieur le Conseiller René Lapierre et adopté à l'unanimité des conseillers d'informer la ville de Windsor que le conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton accepte d'utiliser les termes de l'augmentation annuelle des frais pour l'entretien hivernal d'une partie du rang 2 sur une distance de 1250 mètres selon le modèle d'indexation à l'article 4 de l'entente intermunicipale relative aux loisirs et à la culture, à compter de l'hiver 2023-2024.

**ADOPTION : 5 POUR**

**335-11.2023 6.0 VIN ET FROMAGE DU PARC HISTORIQUE DE LA POUDRIÈRE DE WINDSOR**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a pris connaissance de la correspondance reçue le 24 octobre 2023 quant à la campagne de financement Vin et Fromage du Parc historique de la Poudrière de Windsor ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le Conseiller Alexandre Roy, appuyé par Monsieur le Conseiller Michel Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat d'un billet au montant de 90,00\$ pour Monsieur le Maire Adam Rousseau.

**ADOPTION : 5 POUR**

**336-11.2023 7.0 MOTEURS POUR 2 PORTES DE GARAGE**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a pris connaissance de la soumission 187784 du 09 novembre 2023 concernant l'installation de 2 moteurs pour 2 portes au garage municipal ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame la Conseillère Cheryl Labrie, appuyée par Monsieur le Conseiller Claude Paulin et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'installation de 2 moteurs pour 2 portes au garage municipal selon les termes de la soumission 187784 du 09 novembre 2023 de Portes Mackie Inc. au montant de 4 650,00\$ excluant les taxes.

**ADOPTION : 5 POUR**

**\*\*\* 7.0 AFFAIRES NOUVELLES**

Aucun sujet n'est traité.

**\*\*\* 8.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

**337-11.2023 10.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Monsieur le Conseiller René Lapierre, appuyé par Madame la Conseillère Cheryl Labrie que la séance soit levée à 18h05.

**ADOPTION : 5 POUR**

Je soussignée, Jacynthe Bourget, directrice générale greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponibles pour les résolutions ci-haut mentionnées.

Je soussigné, Adam Rousseau, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et accepte que le fait de signer le procès-verbal est l'équivalent de signer chacune de ces résolutions.

\_\_\_\_\_  
Adam Rousseau, maire suppléant

\_\_\_\_\_  
Jacynthe Bourget, directrice générale greffière -  
trésorière

## COPIE DE RÉSOLUTION

Le 21 novembre 2023

A une séance ajournée du 15 novembre 2023 et à laquelle sont présents le maire, Monsieur Adam Rousseau, Madame la Conseillère Cheryl Labrie, Messieurs les Conseillers Claude Paulin, Alexandre Roy, Michel Frappier et René Lapierre.

Madame Jacynthe Bourget, directrice générale greffière-trésorière et Madame Sylvie Champagne, greffière-trésorière et directrice adjointe sont présentes.

---

### **336-11.2023 7.0 MOTEURS POUR 2 PORTES DE GARAGE**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a pris connaissance de la soumission 187784 du 09 novembre 2023 concernant l'installation de 2 moteurs pour 2 portes au garage municipal ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame la Conseillère Cheryl Labrie, appuyée par Monsieur le Conseiller Claude Paulin et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'installation de 2 moteurs pour 2 portes au garage municipal selon les termes de la soumission 187784 du 09 novembre 2023 de Portes Mackie Inc. au montant de 4 650,00\$ excluant les taxes.

**ADOPTION : 5 POUR**

*Vraie copie certifiée conforme*

Jacynthe Bourget,  
Directrice générale greffière-trésorière